

RÈGLES GÉNÉRALES

VII BIENNALE D'ARCHITECTURE DE LA CARAÏBE.

La Fédération antillaise d'associations d'architectes, FCAA, célébrera la VII Biennale d'Architecture du 20 au 22 octobre 2009 à La Havane, Cuba. Cet événement s'érigera en importante confrontation et rencontre pour diffuser la production architecturale la plus récente des architectes de la Caraïbe. Les participants à la biennale seraient censés débattre, analyser et partager à propos des sujets courants et communs à la profession dans le cycle de conférences et voyages que le programme a considérés.

L'INVITATION

La Société d'architecture, de l'Union nationale d'architectes et ingénieurs de la construction de Cuba, (UNAICC), hôtesse de la VII Biennale d'Architecture de la Caraïbe, et le FCAA, qui représente la région de la Caraïbe dans la Fédération panaméricaine d'associations d'architectes (FPAA), invitent et attendent les architectes de la région, avec l'objectif principal de renforcer les liens professionnels, d'exprimer des idées innovatrices concernant les productions contemporaines et les dessins durables, d'affronter les travaux menés dans la région, de diffuser le travail fécond des architectes de la Caraïbe ainsi que envisager, à travers les nouvelles réalisations architecturales et urbaines, un meilleur avenir pour les villes de la Caraïbe qui nous unit.

LA VILLE DE LA HAVANE ACCUEILLE UNE BIENNALE,

La Havane a été fondée en 1515 par le gouverneur Diego Velázquez de Cuéllar sous le nom de San Cristóbal de la Havane et a été transférée à son emplacement actuel en 1519. C'est la capitale de Cuba. Grâce à son excellent port et à sa place stratégique, la ville est devenue le principal port naval espagnol dans le Nouveau Monde où les bateaux de la flotte des Indes chargeaient l'or avant de commencer le voyage de retour en Espagne pendant l'étape coloniale.

Ville distinguée et paradigme urbain international, elle est considérée par des spécialistes de l'architecture l'une des plus belles villes en Amérique et au monde. Le poète José Lezama Lima, Cubain renommé, l'a ressentie comme une symphonie avec un rythme qui naît de ses proportions. En 5 siècles de vie, elle se présente comme une encyclopédie en pierre de l'urbanisme et de l'architecture. Elle montre au visiteur tous les mouvements urbanistiques et architecturaux qui ont existé depuis sa fondation. 2,2 millions d'habitants y habitent dans une superficie de 290 km² tout au long de 30 kilomètres donnant sur la mer Caraïbe. Il s'agit de la ville la plus peuplée des Antilles.

En 1982, l'UNESCO a inscrit la Vieille Havane et son système de fortifications dans la liste du Patrimoine Culturel de l'Humanité.

C'est une ville ouverte à l'amitié qui unit en permanence ses frères et soeurs de la Caraïbe.

CONCOURS DANS LE CADRE DE LA VII BIENNALE

Architectes, urbanistes et étudiants de la région sont invités à participer avec leurs projets et travaux à cette biennale. Les travaux de tous les participants feront partie d'une multimédia qui contribuera à la diffusion des œuvres des architectes de la région. Ce multimédia réunira également les résultats du concours. La presse écrite ainsi que la télévision suivront les séances de l'événement.

CATÉGORIES EN CONCOURS

Le concours tiendra compte des projets (en étape de dessin préliminaire) ou construits, des travaux architecturaux et urbanistiques de la région de la Caraïbe, élaborés entre 2005 et 2009 qui n'aient pas été présentés dans des éditions précédentes de la biennale dans les catégories suivantes:

1. Image architecturale.
2. Logement et Habitat Social.
3. Image urbaine et image paysagère.
4. Intervention dans le patrimoine construit.
5. Théorie, histoire et critique de l'architecture et de l'urbanisme.
6. Travaux d'étudiants en architecture.

1. Image architecturale

Cette catégorie tiendra compte des projets de dessin architectural de multiples usages ou typologies: bâtiments publics, logements, projets multifonction, projets bioclimatiques, projets en éducation, santé, sport, récréation, administration publique, industrie, magasins, musées, galeries, théâtres, centres culturels et civiques, tourisme, transport, commerce, culture parmi d'autres.

2. Logement et Habitat Social

Faisant attention au sérieux problème du logement social et de la pauvreté urbaine à niveau mondial et surtout de notre région; à l'expansion des logements précaires et la vulnérabilité des voisinages et communautés non officielles avec des conditions de vie malsaines pour des millions de familles, la VII Biennale de la Caraïbe a considéré important d'incorporer une nouvelle catégorie dans le concours pour diffuser les efforts des architectes afin d'améliorer le logement et l'habitat, dans une perspective qui autorise la construction dans un environnement soutenable et garantissant des meilleures conditions de vie.

Cette catégorie est ouverte aux travaux comprenant: communauté et habitat collectif; solidarité et coopération; expériences de reconstructions totales ou partielles après des catastrophes naturelles; projets de logement de bas coût; contribution technologique; projets d'amélioration de l'espace public, de récupération de l'environnement dans le milieu urbain; projets qui intègrent des stratégies de participation et d'administration, aussi bien dans l'étape de dessin que dans l'étape de mise en oeuvre. Les projets, plutôt que de contribuer à la solution des problèmes devront présenter des contributions culturelles et esthétiques qui renforcent l'identité des communautés locales

3. Image urbaine et image paysagère

Cette catégorie comprend tout projet construit ou en cours de construction (avec un minimum de phases terminées) ou dessin urbain en étape préliminaire dans les domaines suivants: projets de réhabilitation ou amélioration de voisinages; création ou amélioration d'espaces publics, recyclage d'espaces urbains avec changement de l'usage (ports, aéroports, gares), tenant compte des valeurs sociales, esthétiques et environnementales.

Des projets urbains dans des zones patrimoniales contribuant à améliorer les conditions de vie des populations dans des zones historiques et démontrant des changements qualitatifs dans la vie quotidienne de ces populations pourront également être considérés.

De même cette catégorie considérera des projets et travaux concernant des propositions paysagères nouvelles ou de restructuration de paysages urbains, espaces verts, et espaces publics comme: boulevards, parcs avec des composants sculpturaux, arts plastiques et graphiques, traitements de sols et autres éléments naturels ou artificiels qui contribuent à la qualité visuelle et de l'environnement esthétique.

4. Intervention dans le patrimoine construit

Cette catégorie comprend des projets et des travaux architecturaux mettant l'accent sur la réhabilitation et la restauration de bâtiments historiques, dans le but de renforcer les valeurs historiques d'une société ainsi que des projets dirigés à la conservation des systèmes constructifs et éléments architecturaux à l'intérieur d'un contexte urbain historique.

5. Théorie, histoire et critique de l'architecture, et l'urbanisme

Cette catégorie comprend les travaux ayant les formats suivants: monographies, mémoires, essais, textes didactiques et enquêtes, relatifs à la théorie, l'histoire et la critique de l'architecture, l'urbanisme et le paysage, ayant paru dans des magazines spécialisés, suppléments, journaux ou multimédias dont le contenu contribue à diffuser les valeurs du dessin architectural, urbain et paysager de la Caraïbe.

6. Travaux d'étudiants en architecture.

Ces travaux devront avoir été conçus au cours de l'année 2008.

Par la diversité dans la présentation des travaux, un format n'est pas spécifié. Néanmoins nous demandons que les posters ne dépassent pas les dimensions établies dans les bases générales.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les projets (en étape de dessin préliminaire) ou étant déjà construits entre 2005 et 2009 sont invités à participer à la VII Biennale d'architecture. Ces projets devront avoir été conçus par des architectes de la région ou des architectes exerçant leur profession dans la région.

DOCUMENTATION A PRÉSENTER (POUR CHAQUE PROJET INSCRIT)

- Dans les catégories 1, 2, 3, et 4 :

Une (1) copie du formulaire d'inscription que vous trouverez à la page www.unaic.com

Deux (2) copies DIN - A1 (84,1 cm x 59,4 cm) imprimées, qui devront inclure:

- description (textes en Arial).

- tous les détails du dessin y compris l'échelle.

- photographies ou autres éléments contribuant à la compréhension totale du projet.

- dans le cas des projets concernant l'intervention dans le patrimoine construits, il faudra inclure des éléments graphiques qui reflètent l'état antérieur du bâtiment et les systèmes constructifs originaux ou caractéristique du bâtiment, leur traitement et l'incorporation de nouveaux systèmes et leur justification.

Un (1) CD-ROM contenant le dossier (format .pdf et dimension DIN - A1).

Il faudra y signaler l'image choisie pour l'élaboration du DVD de la VII Biennale de la Caraïbe.

Remarque: Le modèle à être utilisé est disponible à la page www.unaic.com VII Biennale d'Architecture de la Caraïbe et qui est attaché à ce document.

Les participants intéressés à imprimer leur œuvre à Cuba devront verser la somme de \$80.00 CUC supplémentaires à l'inscription.

- Dans la catégorie 5 :

Une (1) copie du formulaire d'inscription.

Deux (2) copies de la publication où serait paru le texte.

Résumé du document (500 mots maximum) à double espace en format numérique (format pdf) et deux copies imprimées (format DIN - A4 29,7 cm x 21 cm).

Remarque: les textes en concours feront partie du dossier de la VII Biennale d'Architecture et il faudra tenir compte de quelques aspects tels que le droit d'image pour la publication. Les travaux seront rendus. On tiendra compte également des aspects concernant la propriété intellectuelle.

Les projets n'accomplissant pas ces spécifications seront disqualifiés automatiquement.

L'INSCRIPTION

Les participants devraient remplir le formulaire de l'inscription disponible sur <http://www.unaic.com>. La formulaire sera le même pour s'inscrire aux conférences, visites et autres activités.

Le coût de l'inscription à la VII Biennale de la Caraïbe, pour chaque travail, est de \$80.00 CUC et dans le cas des étudiants \$60.00 CUC. Les travaux présentés dans la catégorie de THÉORIE, HISTOIRE ET CRITIQUE DE L'ARCHITECTURE, L'URBANISME ET LE PAYSAGE sont exonérés de paiement. Cet argent sera utilisé pour financer les dépenses de la réunion et de la réalisation du multimédia.

MODO DE ENVÍO

Les projets imprimés, livres, magazines, etc. et le CD pourront être par courrier postal ou à travers des agences spécialisées présentes à Cuba.

Les projets devraient être emballés de la façon suivante: dans un paquet seul sans aucun support et sans risque d'endommagement. Les organisateurs de la VII Biennale décidera de l'ordre de présentation des projets et se chargeront de sélectionner le support pour l'exposition.

" **IMPORTANT:** Afin d'éviter que les travaux soient retenus par la douane les participants suivront les recommandations suivantes:

Placer visiblement sur le paquet le texte: ECHANTILLON SANS FINS PUBLICITAIRES.

Le poids du colis ne devrait pas dépasser les 2 Kg.

Les organisateurs de la VII Biennale de la Caraïbe ne seront pas responsables des démarches douanières.

ADRESSE

Les participants enverront leurs travaux à:

Comité Organizador de la VII Bienal de arquitectura del Caribe

Sede de la UNAICC. Humboldt 104 esq, a Infanta. Vedado, Plaza de la Revolución. La Habana. CP 10400.

Numéros de téléphone (537) 8363343 - (537)-368357 - (537) 8363896

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DE TRAVAUX

Le 1^{er} septembre 2009

A 17:00 h. (de Cuba).

Les participants étrangers devront prendre en considération les temps nécessaire à l'envoi.

CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Les organisateurs de la VII Biennale d'Architecture de la Caraïbe enverront un courrier électronique à l'auteur pour confirmer la réception des travaux. En cas de ne pas recevoir ledit message, l'intéressé est prié de contacter Mme Maritza Barceló, eventos@unaicc.co.cu, congresos@unaicc.co.cu

LE JURY

L'UNAICC et la FCAA auront le droit à choisir le jury.

La décision du Jury sera sans appel et il pourra décider de ne pas octroyer de prix.

CYCLE DE CONFÉRENCES.

Des architectes et académiciens de prestige international ont été invités en tant que conférenciers à cette biennale. Les 12 conférences porteront sur des sujets actuels concernant le développement professionnel et l'amélioration de l'architecture de nos pays aussi bien que la présentation des travaux de quelques architectes.

Qui y participer?

Les conférences pourront être écoutées par les professionnels et tout ceux qui seront intéressés comme représentants de gouvernements, ministères, étudiants, etc. ressortissants des pays de la région.

Langues de la Conférence

Les langues officielles des conférences seront l'anglais, l'espagnol et le français. Il y aura de l'interprétation simultanée.

Il faudra payer l'inscription aussi bien pour le concours que pour les conférences avant le 15 juillet 2009.

FORMES DE PAIEMENT

LES PARTICIPANTS INTERNATIONAUX

Nombre de Bill 0300000002611624

Titre du Bill Union Nacional de Arquitectos e Ingenieros de la Construcción de Cuba (UNAICC)

Banque Financière Internationale, CORP.

Adresse 1ra. esq. a B, Vedado, Habana, Cuba.

Codez le bficcuhh

OPTIONS POUR LE TRANSFERT

DRESDNER BANQUE A.G. FRANCFORT EUR

COMMERZBANK A.G. FRANCFORT EUR

National Banque de MUFLE de Canada

HSBC Banque PLC, Londres GBP,

Format de présentation

